



Partenariat Commission Nationale des Droits de l'Homme du Mali / Institut Danois des Droits de l'Homme 2021

Projet : Appui aux forces de sécurité des pays membres de G5 Sahel pour la lutte contre l'impunité et le renforcement de leurs liens avec les populations

Réalisation d'une étude par la CNDH sur l'impact de la situation sécuritaire et des opérations menées par les FSI/FDS sur les droits des personnes, spécialement des femmes et des enfants/Conduite de l'enquête suivant un échantillonnage

NOTE CONCEPTUELLE

Date : 17 septembre 2021

Pays : MALI

Intitulé de la mission : Recrutement d'un(e) Consultant(e) national(e) chargé(e) de réaliser une étude sur l'impact de la situation sécuritaire et des opérations menées par les FSI/FDS sur les droits des personnes, spécialement des femmes et des enfants/Conduite de l'enquête suivant un échantillonnage

Durée : 45 jours

Note : Les candidatures devront être soumises avec les propositions technique et financière dûment signées à l'adresse e-mail : zoudiarra@yahoo.fr, en mettant en copie famc@humanrights.dk et en mentionnant la référence et l'intitulé du poste. Seules les candidatures reçues via les adresses sus-citées seront examinées.

1. Contexte et justification

Les présents termes de référence sont élaborés pour entreprendre une étude sur l'impact de la situation sécuritaire et des opérations des FDS/FSI sur les droits de certaines catégories de personnes, notamment des femmes en situation de vulnérabilité. Cette étude sera menée pour le compte de la Commission Nationale des Droits de l'Homme du Mali (CNDH), une autorité administrative indépendante créée par la Loi n°2016 -036 du 07 juillet 2016. la CNDH a pour missions la protection et la promotion des droits de l'Homme et est également le Mécanisme National de Prévention de la Torture (MNP). Dans le cadre de sa mission de protection, la loi l'investit en particulier de la protection des femmes, des enfants, des personnes handicapées et toutes autres personnes vulnérables.

Dans le contexte de crise multidimensionnelle et selon certaines allégations, les violations des droits des personnes, notamment des femmes, sont de plus en plus fréquentes sur le terrain des opérations des FDS/FSI. Lors de ces opérations, des personnes, notamment des femmes sont victimes de toutes sortes de violations telles que des violences physiques, psychologiques voire sexuelles sans possibilité de se faire entendre ou de se soustraire à ces violences. Ces violences sont constatables en plusieurs occasions : lors de la défense opérationnelle du territoire national, des interpellations, au cours des enquêtes préliminaires et des opérations de garde à vue, lors des manifestations publiques déclarées ou non ou même de simples contrôles de routine, lors des patrouilles, des opérations de sécurisation de bâtiments et édifices publics etc. Les faits /actes incriminés surviennent également en dehors de toute recherche de service comme les cas de viols/agressions sexuelles...

Malheureusement, ces faits deviennent de plus en plus récurrents au cours des différentes évolutions de la crise. Toutes les franges de la population malienne semblent touchées par les violations et abus répétés de leurs droits fondamentaux. Vulnérables, les femmes et les enfants sont celles qui payent le plus lourd tribut à ces actes qui la plupart du temps restent impunis.

Les conséquences qui en découlent peuvent engendrer une rupture totale de confiance entre les populations et les premiers débiteurs de la responsabilité de protéger, ce qui ne favorise nullement le vivre ensemble, la collaboration, la confiance entre les parties et le retour de la paix.

Il est donc indispensable pour l'Institution nationale des droits de l'Homme de tirer la sonnette d'alarme à travers les résultats de cette étude qui sera un outil d'information, de sensibilisation, de dénonciation et de plaider pour que des dispositions idoines soient prises pour mettre un frein à de tels comportements passibles de sanctions des auteurs et de réparation à l'endroit des victimes.

C'est en vue de l'appuyer dans son travail que l'Union Européenne (UE) et l'Institut Danois des Droits de l'Homme (IDDH) mettent en œuvre un appui conjoint à la CNDH qui vise, entre autres, à renforcer la présence de la CNDH sur le terrain, à accompagner la CNDH dans son rôle consultatif et à contribuer à l'établissement d'un environnement de travail favorable à la promotion et à la protection des droits de l'homme tout en assurant une meilleure visibilité de ses actions sur le terrain.

Cette étude permettra d'évaluer l'impact des opérations menées par les FSI/FDS sur les droits des personnes, spécialement des femmes et des enfants. Les conclusions seront diffusées aux autorités et aux partenaires de la CNDH et pourront alimenter le rapport annuel de la CNDH sur la situation des droits de l'Homme au Mali qui fera l'objet de débats en Assemblée plénière au Parlement. Elles pourront aussi contribuer à renforcer les liens de confiance entre FDSI/FDS et populations.

Dans le contexte sécuritaire actuel, la CNDH a un rôle important à jouer pour mobiliser l'attention du parlement et du gouvernement sur leurs obligations en matière de droits de l'Homme et en termes de protection. Ces études serviront de référence de base pour la présente action de la CNDH, de l'UE et de l'IDDH. C'est dans ce cadre qu'intervient la mobilisation de l'expertise nationale qui fait l'objet des présents termes de référence.

2. Description des Responsabilités

2.1. Objectif Général :

Evaluer l'impact de la situation sécuritaire et des opérations menées par les FDS/FSI sur les droits des personnes, notamment des femmes et des enfants à Bamako et dans les Régions de Ségou et Mopti.

2.2. Objectifs spécifiques :

Le consultant (e) aura pour objectifs spécifiques de :

- Préparer et faire valider le cadre méthodologique de l'étude (plan de travail) ainsi que les outils de collecte de données ;
- collecter et analyser les données sur la situation sécuritaire et les opérations menées par les FDS/FSI sur les droits des personnes, notamment des femmes et des enfants ;
- identifier des cas emblématiques des violations ou abus des droits des personnes, notamment des femmes et des enfants, en lien avec la situation sécuritaire et les opérations menées par les FDS/FSI ;
- déterminer et analyser les facteurs de vulnérabilité des femmes et les enfants pendant les opérations militaires ;
- identifier les types de violations ou abus des droits des personnes, notamment des femmes et des enfants les plus récurrents ;
- identifier les véritables raisons des violations ou abus des droits des personnes, notamment des femmes et des enfants ;
- distinguer les violations commises par les FDS/FSI de celles commises par les groupes armés ;
- faire l'évidence c'est-à-dire ?;
- formuler des recommandations en vue de faire cesser ces violations de droits ;
- produire un rapport provisoire et un rapport final de l'étude.

3. Résultats attendus

Les résultats attendus de la mission du consultant sont :

le cadre méthodologique de l'étude (plan de travail) ainsi que les outils de collecte de données sont préparés et validés;

- des données sur l'impact de la situation sécuritaire et des opérations menées par les FDS/FSI sur les droits des personnes, notamment des femmes et des enfants sont collectées et analysées ;
- les types de violations les plus récurrents sont identifiés ;
- les violations commises par les FDS/FSI sont distinguées de celles commises par les groupes armés ;
- des actions en vue de faire cesser ces violations sont proposées ;

- un rapport provisoire et un rapport final de l'étude sont produits..

4. Livrables et modalités de paiement

Il est attendu du consultant (e):

- ✓ Plan de travail : document décrivant l'approche ainsi que la méthodologie spécifique à sa mission, y compris le cadre analytique qui sera utilisé. Ce document devra aussi inclure un calendrier de mise en œuvre de la mission. De même, les outils de collecte et d'analyse des données complémentaires (Produit N° 1) ;
- ✓ Programme, méthodes, outils et rapports d'évaluation de l'étude de l'impact de la situation sécuritaire et des opérations des FDS/FSI (Produit N°2) ;
- ✓ Collecte des données sur le terrain (Produit N°3)
- ✓ 1 rapport à mi-parcours (Produit 4)
- ✓ un rapport final décrivant les résultats de l'étude (Produit N°5).

Tableau récapitulatif des résultats attendus

Produits attendus	Durée de réalisation	Validation	Paiement
Plan de travail	5 jours	CNDH-IDDH	15%
Programme, méthodes, outils et rapports de formation à l'intention des enquêteurs	10 jours	CNDH-IDDH	30%
Collecte des données	20	CNDH-IDDH	20%
1 rapport à mi-parcours	30 jours	CNDH-IDDH	25%
1 rapport final		CNDH-IDDH	10%

5. Lieu de l'étude

Bamako, Ségou et Mopti.

6. Durée de l'étude

La mission durera 45 jours . Elle se déroulera du 15 novembre 2021 au 29 décembre 2021.

7. Compétences

- Très bonne maîtrise de la langue française.
- Qualités relationnelles.
- Très bonne connaissance des défis dans le cadre de la communication institutionnelle.
- Capacité avérée à planifier, organiser et mettre en œuvre efficacement des activités liées à une stratégie de communication.
- Grande capacité à coordonner et à travailler en équipe.
- Excellente capacité d'écoute et excellente aptitude à communiquer, oralement et à l'écrit.

8. Qualifications

- ✓ Education : Minimum une maîtrise ou équivalent en droit, sociologie.
- ✓ Expérience :
 - ✓ Expérience d'au moins 5 ans dans les domaines des droits de l'Homme, notamment les droits des femmes et des enfants, de la sécurité et de la paix ;
 - ✓ Expérience d'au moins 5 ans dans les domaines de la consultation et de l'évaluation ;
 - ✓ Au moins une expérience en matière de conception de rapport et formations dans les domaines suscités ;
 - ✓ Avoir une expérience sur le genre, les VBG ;
- ✓ Connaissance linguistique : Excellentes connaissances orale et écrite du français. La connaissance des langues locales maliennes est un atout.
- ✓ Informatique : Bonne connaissance des outils informatiques (Word, Excel, etc.)

9. Critères d'Evaluation

Le consultant devra faire parvenir les éléments suivants :

- a) Curriculum Vitae;
- b) Offre financière telle que définie ci-dessous.

Les critères de sélection permettant d'évaluer l'offre seront les suivants :

<i>Critères</i>	<i>Poids</i>	<i>Point maxi</i>
<u><i>Techniques</i></u>		
Au moins une maîtrise ou équivalent en droit ou en sciences sociales	70%	100
- Maîtrise.....5 points		
- Doctorat.....10 points		
Au moins 5 ans dans le domaine sécuritaire		
- 5 ans d'expérience.....10 points		
- De 6 à 10 ans d'expérience.....20 points		
- Plus de 10 ans d'expérience.....30 points		
Au moins une expérience en matière d'élaboration de rapport d'étude		
- 1 expérience.....10 points		
- De 1 à 3 expériences.....20 points		
- Plus de 3 expériences.....30 points		
Au moins une expérience de travail dans une mission similaire :		
- 1 expérience précédente.....10 points		
- De 2 à 3 expériences précédentes.....20 points		
- Plus de 3 expériences précédentes.....30 points		
Financier	30%	
Score Total (Score Technique *0.7 + Score Financier * 0.3)		